

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2026
LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'AUROS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Auros, sous la présidence de Monsieur CAMON-GOLYA Philippe, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de présents : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 février 2026

Date d'affichage de la convocation du Conseil Municipal : 26 février 2026

Nombre de présents : CAMON-GOLYA Philippe, DUCHAMPS Eric, LABAT Daniel, SABIDUSSI Isabelle, MARCHAL Colette, TATON Thierry, LEGLISE Jean-Pierre, DIONIS DU SEJOUR Edwige, TASSY Carole, DAUCHIER Carine, CORDEIN Benoît, COCQUELIN Marianne

Excusés : UROS Catherine, DUPIOL-LAFAURIE Isabelle, CANTIN Jérôme

Secrétaire : TASSY Carole

DELIBERATIONS DU 3 MARS 2026		
Numéro	Objet	Nombre de voix
2.5B2026	Délibération vote du CFU (Compte Financier Unique) 2025 du budget communal d'Auros, délibération d'approbation à prendre	11 pour
2.6B2026	Délibération d'affectation du résultat 2025 sur le budget principal 2026 pour le budget communal	12 pour
2.7B2026	Délibération vote du CFU (Compte Financier Unique) 2025 du budget annexe « Ecoquartier » d'Auros, délibération d'approbation à prendre	11 pour
2.8B2026	Délibération à prendre pour fixer le montant des frais scolaires 2025 demandés aux communes voisines en 2026 au vu du CFU 2025 et pour autoriser le Maire à signer l'avenant	12 pour
2.9B2026	Délibération à prendre pour la mise en place de plusieurs points de collecte biodéchets sur la commune à destination des particuliers uniquement	12 pour
2.10B2026	Délibération à prendre dans le cadre de la mise en place d'une collecte facturée pour les biodéchets du restaurant scolaire	12 pour

Auros le 3 Mars 2026

Philippe CAMON-GOLYA
Maire d'Auros

